



**Compte rendu du conseil d'administration
du 02/05/2018**

Présents : **L. Comito, M-R. Gicquel, D. Gaudry, C. Millet, C. Riquart, J-L. Bocquillon, M. Gicquel, P. Lassue, P. Robbes et E. Guilluy**

Excusé(s) : **C. Sartiaux, L. Despres, G. Sébastien, C. Caron, Y. Legal, X. Rousseaux, J.P. Lepointe et J. Piers**

Invité (s) : **P. Delabie - N. Locufier**

Absent(s) :

① CA – Approbation de CR

Après prise en compte des corrections, le compte-rendu du conseil d'administration du 26/03/2018 est approuvé.

② AG 2017/2018 - Préparation

Lecture et corrections des différents comptes-rendus des commissions.

Points particuliers abordés :

Finances : Dettes des clubs afin de limiter le délai de règlement des factures, l'application de la procédure de règlement (cf. règlement financier de la FFHB) sera mis en œuvre plus rapidement.

Formation : Une convention liant la ligue au comité sera mise en place pour l'utilisation des personnels lors de formation.

Arbitrage : La CA approuve à l'unanimité la participation à l'achat d'ordinateur portable (3 exemplaires) dans la limite de 150 € par ordinateur. Le remboursement sera effectué sur présentation de facture.

COC : Si des équipes hors comité désirent participer à des championnats du comité 59, elles devront s'acquitter d'un engagement auprès du comité 59.

Licence : Pour une licence « Loisir », le coût de la part ligue est trop important vis-à-vis de l'implication de la ligue dans cette pratique. Un basculement d'une partie de ce coût (à définir) pourrait être reversé au comité qui gère l'ensemble de l'offre.

Budget : Le CA vote à l'unanimité le budget prévisionnel 2018 proposé par la commission des finances ainsi que les tarifs des frais départements et des engagements d'équipes.

Trésorerie : L'excédent s'élève à + de 16 000 € pour l'année 2017. Il est à noter une légère augmentation des charges et une stabilité des produits.

Développement : Le grand stade a reçu une labellisation FFHB. Cela entraîne une participation fédérale composée de boissons et de goûter pour les 1500 participants.

La commission désire aider les clubs à la mise en place de la pratique du Handfit et voir les possibilités de manifestations de Beach hand (2 jeunes du comité 59 ont été sélectionnés en équipe de France).

Elle se penche également sur une évolution du règlement de la pratique Loisir. En effet, il est constaté une dérive « compétition » pour certaines équipes. Ce qui n'est pas le but de cette pratique et peut engendrer des difficultés lors des rencontres.

Vœux : Le CA délibère sur les différents vœux reçus et en particulier sur :

- La mixité en -13 F : Après vote, il est décidé de maintenir la mixité pour cette saison. Ce sera la dernière. Quatre filles maximum par équipe.
- L'arrêt de la caisse de péréquation kilométrique : Le comité n'assurant que la gestion, le vœu sera présenté lors de la prochaine AG.

Eric Guilluy
Secrétaire général

